

GERARD MICHAUT

ELU PRESIDENT DE L'AGENCE BIO

Gérard Michaut, 57 ans, vient d'être élu à la présidence du conseil d'administration de l'Agence BIO, Groupement d'Intérêt Public dont la mission est d'œuvrer au développement et à la promotion de l'agriculture biologique française. Il succède à Didier Perréol et représente Coop de France, Organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole.



Céréaliériste bio dans l'Yonne (89), il a été élu par les représentants des structures membres du Conseil d'Administration : les Pouvoirs publics (Ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie) et les structures professionnelles (APCA¹, Coop de France², FNAB³ et Synabio⁴).

Parcours et engagements professionnels

Gérard MICHAUT est aujourd'hui céréalier dans l'Yonne (89), à proximité de Sens. Ses 135 ha de cultures céréalières sont conduits selon le mode de production biologique.

C'est en **1989** qu'il s'installe à la tête d'une exploitation céréalière de 30 ha.

Pluriactif pendant 5 ans, Gérard Michaut travaille alors à la fois sur sa ferme et pour le compte d'acheteurs de céréales. Il participe également à plusieurs missions européennes sur l'estimation quantitative et qualitative de stocks européens de céréales dans divers pays de l'Union.

En **1994**, il reprend et agrandit la ferme familiale et débute un travail d'entraide avec un GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation En Commun). Il modifie alors ses techniques culturales.

En 2000, il amorce ses réflexions sur l'agriculture bio et démarre sa conversion en **2001**. En **2002**, Gérard Michaut adhère à la coopérative bourguignonne COCEBI, plus ancienne coopérative 100% bio de France.

En **2007**, il est élu administrateur stagiaire au sein de la coopérative COCEBI puis, en **2009**, il est élu au bureau et mandaté pour la représenter au sein du groupe bio de Coop de France.

En **2010**, il est ensuite mandaté par le groupe bio de Coop de France pour siéger à l'ITAB (Institut Technique de l'Agriculture Biologique) puis, en **2011** pour siéger à l'Agence BIO.

En **2012**, Gérard Michaut est élu Président de la section « grandes cultures » de l'ITAB ainsi que représentant régional bio pour ARVALIS – Institut du végétal, organisme de recherche

¹ Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

² Organisation professionnelle unitaire de la coopération agricole

³ Fédération Nationale des Agriculteurs Biologiques

⁴ Syndicat National des transformateurs et distributeurs de produits naturels et de culture biologique

appliquée agricole dédié aux grandes cultures. La même année, il participe également à la création de UBIOS (union bio semence), la première station de semence 100% bio.

En **2014**, il participe à la création de « FERME BIO », une union de vente dédiée aux produits des coopératives 100% bio. Cette structure réunit les coopératives Corab, Cocebi, Probiolor et Biocer.

Qu'est-ce que l'Agence BIO ?

Créée en novembre 2001, l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique (Agence BIO), est un groupement d'intérêt public localisé depuis mai 2005 à Montreuil-sous-Bois (Seine-Saint-Denis).

L'Agence BIO rassemble des représentants des **Pouvoirs publics** – Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer – et des **professionnels** (FNAB, APCA, Synabio et Coop de France) au sein de son Conseil d'administration.

L'Agence BIO est en relation étroite avec les partenaires ayant vocation à contribuer au développement de l'agriculture biologique, en particulier des organisations publiques, professionnelles et interprofessionnelles, chercheurs, circuits de distribution, organisations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs.

Ces partenaires sont réunis au sein :

- du Grand Conseil d'Orientation (GCO), au moins une fois par an sous la présidence du Ministre chargé de l'agriculture ; le GCO donne son avis sur les orientations prises en matière de développement et de promotion de l'agriculture biologique ;
- et des 4 commissions de l'Agence BIO, plateformes de réflexions et de propositions : commission observatoire, commission environnement et territoire, commission filières et marchés, commission communication.

Les missions de l'Agence BIO sont en particulier de :

- communiquer et d'**informer** sur l'agriculture biologique et ses produits, son impact environnemental, social et territorial et gérer la **marque AB** à des fins de communication.
- développer et approfondir l'**observatoire national** de l'agriculture biologique,
- gérer les **notifications** des producteurs et autres opérateurs certifiés ainsi que l'annuaire professionnel de la Bio.
- **faciliter la concertation entre partenaires** et **contribuer à la structuration des filières**, au développement des marchés et des dynamiques inter-professionnelles,
- **gérer le fond de structuration des filières**, dit Avenir BIO, créé en 2008.

Pour en savoir plus : www.agencebio.org